

PROFESSION DE FOI

DAVY RIMANE AUDE AUPRAT

2nde CIRCONSCRIPTION



UN ENGAGEMENT SANS LIMITES

MON ACTION DE PARLEMENTAIRE

1. Quelle sera ma doctrine dans l'hémicycle ?

Face au risque d'une Assemblée "macroniste", ma candidature s'inscrit dans cette volonté commune de construction d'une majorité de gauche, afin de proposer une alternative et d'imposer au Président de la République une cohabitation qui sache agir pour l'intérêt du peuple.

En ce sens, je lutterai :

CONTRE la casse sociale engagée par Macron depuis cinq ans
CONTRE la retraite à 65 ans et **POUR** une retraite dès 60 ans
POUR soutenir les mesures d'augmentation du pouvoir d'achat voulues par l'union de la gauche
POUR un investissement massif dans les services publics de base, particulièrement dans les territoires ultramarins qui accusent déjà un grave retard en la matière
POUR l'autonomie alimentaire et énergétique de la Guyane
POUR une prise en compte du vote blanc, **POUR** un passage à la VI^e République
POUR une réforme des institutions, qui accorde plus d'importance à la voix du peuple pendant l'exercice des mandats électifs

2. Quels sujets locaux vais-je porter ?

Évolution statutaire

J'entends défendre notre vœu formulé à l'unanimité des élus lors du dernier congrès territorial qui a acté le principe d'une évolution statutaire, pour plus d'autonomie et une meilleure adaptabilité des normes sur notre territoire. Je travaillerai en étroite collaboration avec la CTG afin d'être cette courroie de transmission entre les citoyens, les acteurs et élus locaux et l'État au cours de ces discussions.

Développement du territoire et accessibilité

Pour un territoire aussi vaste que La Guyane, qui plus est, avec ses spécificités géographiques au sein de méga-divers qui représente l'Amazonie, l'accès aux services publics, notamment de santé, ainsi que l'accès aux technologies de télécommunications sont autant de défis que de besoins vitaux qu'il va falloir défendre sans tarder car encore plus qu'ailleurs, la circonscription de l'ouest Guyanais en souffre terriblement. Je m'engage à faire de l'égal accès aux services publics ma priorité, en luttant contre les déserts médicaux, pour un financement accru des politiques de désenclavement de l'intérieur guyanais et pour un accès digne à l'énergie et l'eau potable.

Je m'engage à faire de l'accessibilité numérique l'un des chevaux de bataille de mon mandat, car on ne peut plus accepter des situations d'isolement numérique sur un territoire à la pointe des technologies spatiales. Les bouleversements que connaît notre monde en lien avec les changements climatiques, nous poussent à penser un développement soucieux de notre environnement. Nous devons dès maintenant réfléchir et valider un modèle qui permettra ce développement en sauvegardant l'avenir.

3. Quel député serais-je sur le terrain ?

Je serai à vos côtés au quotidien. Ainsi, je souhaite mettre en place des permanences régulières dans toutes les communes de notre circonscription. Je crois en la démocratie participative. Je m'engage donc à organiser des consultations (voies numériques, courriers...) de manière systématique sur les sujets essentiels et les grandes lois. Je vous rendrai compte de mon action à l'Assemblée de manière régulière, et je mettrai en place de rencontres-débat dans les différentes communes qui composent la circonscription. Mon équipe et moi-même effectuerons une veille parlementaire attentive des textes examinés au parlement et saisirons toutes les opportunités d'amendements pour faire avancer la cause guyanaise. Je ferai des propositions de lois en parfaites adéquations avec nos expertises locales autant que de besoins. Durant toute la durée de ce mandat, je resterai déterminé et droit pour assurer la participation des citoyens à la gestion et au contrôle des affaires publiques. Ce manifeste sera le fidèle témoin des engagements que je prends aujourd'hui devant vous.